

# Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet,  
rue Jean-Monnet à Chartres:

- Pour les résidents chartrains:

• mercredi 6 septembre 2017 de 16 heures à 20 h.-

Pour tous:

• jeudi 7 septembre 2017 de 16 heures à 20 h.

Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone.

L'inscription est prise en compte après:

• Signature de l'autorisation parentale par le responsable légal.

• Règlement de la cotisation.

• Fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du cycle choisi.

• Fourniture d'une photocopie du brevet de natation sur 50 m pour le cycle du mardi chez les 2007-2008.

• En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

# Tarifs

## 1 cycle annuel

Chartrains: 28,90 €

Non Chartrains: 41,80 €

## 2 cycles annuels

Chartrains: 40,50 €

Non Chartrains: 55,60 €

**RENSEIGNEMENTS**  
À la direction de la  
Jeunesse et des Sports  
de la Ville

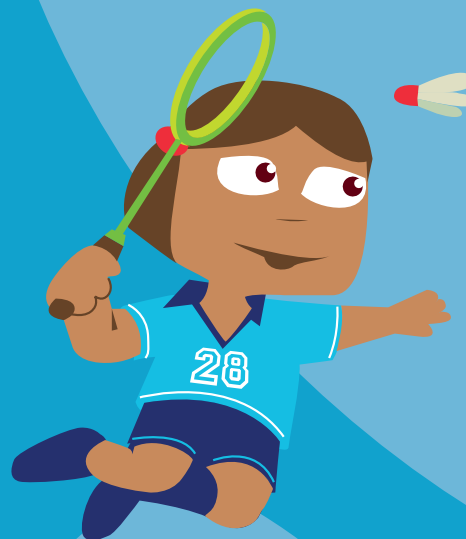
Tél. 0237 184770  
De 9 heures à 17 h

ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr  
www.chartres.fr

# École de sports

## Saison 2017-2018

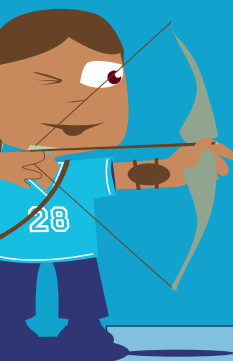
5/10 ans  
Découverte  
Initiation  
Sportive



Mai 2016 - Conception graphique: Service PAO - Ville de Chartres - Ne pas jeter sur la voie publique.

# Chartres

# Présentation



L'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, **sans contrainte de compétition**, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive.

Elle donne **aux enfants de 5 à 10 ans** la possibilité de découvrir

plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires. Pratiquées en dehors du temps scolaire, **toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.**

## Enfants nés en 2011 et 2012 Découverte multisports toute l'année

<b>Lundi</b>	17h15/18h15	<b>Complexe sportif de La Madeleine</b>
<b>Mardi</b>	17h15/18h15	<b>Salle omnisports du gymnase Rosskopf</b>
<b>Mercredi</b>	14h/15h	<b>Préaux écoles Prevert ou Carême, dojo Rosskopf, gymnastique Madeleine</b>
<b>Judi</b>	17h15/18h15	<b>Complexe sportif de La Madeleine</b>

## Enfants nés en 2009 et 2010 - Cycles de 3 activités

<b>Mardi</b>	17 h 15/18 h 30	<b>Basket Péguy</b>	<b>Escrime gymnase CRJS</b>	<b>Tennis Stade de Ligue</b>
		<b>Roller La Madeleine</b>	<b>Handball La Madeleine</b>	<b>Équitation Chartres Équitation</b>
<b>Mercredi</b>	15 h 30/17 heures	<b>Gym. Trampoline La Madeleine</b>	<b>Hockey La Madeleine</b>	<b>Sports innovants La Madeleine</b>
		<b>Badminton Péguy</b>	<b>Futsal Péguy</b>	<b>Athlétisme stade J.Gallet</b>
<b>Judi</b>	17 h 15/18 h 30	<b>Badminton Péguy</b>	<b>Basket Rosskopf</b>	<b>Tir à l'arc Rosskopf</b>
		<b>Squash complexe Squash Badminton</b>	<b>Handball Péguy</b>	<b>Équitation Chartres Équitation</b>

## Enfants nés en 2007 et 2008 - Cycles de 3 activités

<b>Lundi</b>	17 h 15/18 h 30	<b>Gym. Trampoline La Madeleine</b>	<b>Tennis de table La Madeleine</b>	<b>Ultimate La Madeleine</b>
<b>Mardi</b>	17 h 15/18 h 30	<b>Équitation Chartres Équitation</b>	<b>Volley Péguy</b>	<b>Kayak stade des Bas-Bourgs</b>
<b>Mercredi</b>	15 h 30/17 h	<b>Roller La Madeleine</b>	<b>Gym. Trampoline La Madeleine</b>	<b>Handball Péguy</b>
<b>Judi</b>	17 h 15/18 h 30	<b>Basket Rosskopf</b>	<b>Escrime gymnase CRJS</b>	<b>BMX stade Gallet</b>

# Règlement

Les parents s'engagent à envoyer leurs enfants à chaque cours et à prévenir les éducateurs en cas d'absence.

**Tél. 02 37 18 47 70**

[ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr)

- **Ils autorisent les responsables de ces écoles à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident et notamment à demander l'aide des services d'urgence.**
- **Une assurance doit être souscrite personnellement par le participant.**



- **Pour toutes les activités, chaque enfant doit impérativement être en tenue de sport.**
- Le matériel sportif est prêté par la Ville de Chartres.
- Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur sur le site en début de séance.
- **La responsabilité de l'école de sports prend effet à partir de l'heure de début de séance jusqu'à l'heure de fin de séance.**